

Par télécopieur et par courrier : (418) 649-6030

241

DQ74

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Québec, le 21 février 2007

Monsieur Louis Breton
Environnement Canada
1141, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec) G1V 3W5

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et
des infrastructures connexes**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir les renseignements complémentaires suivants.

C93. Les dispositions de la Loi sur les espèces en péril assurent-elles une protection intégrale, en toute circonstance, des individus et des habitats des espèces concernées par cette loi? En d'autres termes, une menace susceptible d'être engendrée par une activité socioéconomique ou un projet industriel, qui pèserait sur un ou quelques individus d'une espèce visée par la loi, serait-elle suffisante en soi pour ordonner l'arrêt d'une telle activité, ou la non autorisation d'un tel projet?

Dans la négative, quelles circonstances ou quelles mesures d'atténuation et/ou de compensation pourraient être mises en place dans des cas où des individus ou des habitats pourraient être détruits ou perturbés?

D'autres législations ou politiques s'appliquent-t-elles aux plantes menacées ou vulnérables?

Quel est le partage des responsabilités entre les gouvernements du Québec et du Canada en cette matière? La législation fédérale s'applique-t-elle au territoire visé par le projet Rabaska?

...2

La commission d'examen conjoint compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. M^{me} Annie Déziel